



Plans de maison illégaux (non ccmi)

Par **ady13**, le **10/06/2011** à **07:16**

Bonjour,

Est-ce illégal d'avoir fait finaliser nos plans (à titre gratuit) pour le Permis de construire par un ami qui est également une connaissance de notre entrepreneur? Sachant que nous n'avons pas signé de CCMI?

Merci
Cordialement